

Sur convocation du conseil d'administration, les adhérents de l'association « Sur les pas des Huguenots – section Isère » se sont réunis le vendredi 12 janvier 2018 à 18h pour délibérer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Renouvellement des administrateurs ;
- Cotisations 2018 ;
- Information sur la mise à disposition d'un local par la Communauté de communes du Trièves ;
- Information sur la demande de financement de compteurs de passage auprès du Département ;
- Actions à mener pour la promotion du sentier. Projet de manifestation 2018 ;
- Questions diverses.

Sont présents :

Mesdames Anne-Marie Barbe, Geneviève Brachet, Albane Bronner, Françoise Coquet, Bernadette Dubant, Rosemary Giovanetti, Véronique Menvielle, Sabine Campredon, Annie Chevillard, Armelle Coujard Le Brazidec, Joëlle Joubert, Michèle Lortsch, Danielle Martin, Anne Pierson, Valérie Ressegaire ;

Messieurs : Bernard Coquet, Claude Bronner, Jean-Paul Chabert, René Bonnet, Patrick Pierson, Gérard Dangles.

L'association « Les Amis du Musée du Trièves » représentée par son Président : Pierre Silvestre.

Ont donné pouvoir :

- Claude Brand à Sabine Campredon ;
- Jean-Louis Goutel à Valérie Ressegaire ;
- Marcel Collomb à Véronique Menvielle.

Sont excusés :

- Mesdames Renée Barel, Régine Zanardi, Maryse Garnier, Isabelle Riutort, Viviane Fégy ;
- Messieurs Bernard Chevalier, Michel Ribet, Guy Bouchayer, Olivier Dodinot, François Dietz, Michel Court, Dominique Viallet, Elie Zanardi ; Jérôme Fauconnier (Président de la CDC Trièves), Fabien Mulik (Vice-Président départemental, maire de Corps), Jean-Claude Bizec (Maire de Vizille), Raphaël Guerrero (Maire de Jarrie)

Soit 22 présents et 3 pouvoirs pour 41 adhérents. Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Sont présents en qualité d'invités :

- Mesdames Catherine Balestra (Parc naturel de Chartreuse), Nadine Bari (Vice-Présidente au tourisme de la CDC Matheysine et adjointe à La Mure), Marie-Claire Dechaux (Adjointe à la culture à La Mure), Sophie Mendelsonh (société Destim), Isabelle Fonters ;

- Messieurs Alain Rougale (Maire de Gresse en Vercors, Vice-Président au tourisme CDC Trièves), Jean-François Helly (Maire de Prébois), Pascal Girotru (Parc naturel du Vercors), Philippe Coujard, Alain Fonters ; Johannes Melsen (Chef de projet de l'association nationale).

Avant de débiter l'assemblée générale Gérard Dangles présente les vœux de l'ensemble des membres du Conseil d'administration aux adhérents ainsi qu'aux invités présents.

Il passe ensuite la parole à Johannes Melsen, chef de projet de l'association nationale et pilier central de la mise en place du projet et de son évolution. Johannes nous fait un bref, mais excellent, résumé de l'historique de l'exil suite à la Révocation de l'Edit de Nantes et des actions récentes qui ont conduit à l'émergence du projet.

1) Rapport moral.

- a. Gérard Dangles rappelle les objectifs principaux de l'association :
 - Appuyer l'action de l'association nationale ;
 - Assurer la promotion du sentier sur le département de l'Isère. Le sentier des Huguenots est encore mal connu sur le département et n'est pas encore reconnu comme un élément touristique et économique important. Or de nombreuses communes aujourd'hui en perte de commerces pourraient voir leur activité économique redémarrer grâce à la fréquentation du sentier. Il est donc important que l'ensemble des instances du Département se mobilise pour assurer la nécessaire promotion du sentier des Huguenots.
- b. La traversée de l'Isère, sur les pas des Huguenots.
 Cette randonnée a conduit les randonneurs du Percy à Barraux en 9 jours. Elle a réuni 36 participants, certains sur la totalité du parcours, d'autres sur quelques étapes seulement. Gérard Dangles remercie chaleureusement les communes qui ont accueilli les randonneurs. Pour illustrer cette randonnée, les 4 reportages effectués par FR3 sont rediffusés.

2) Rapport financier.

Les comptes sont présentés par Jean-Paul Chabert, le Trésorier de l'association.

Il rappelle que la comptabilité est tenue dans le mode Dépenses / recettes.

Bilan de l'exercice 2017 :

N° de compte	Libellé	Actif	Passif
503001	Crédit Agricole Actions	15,30	
512101	Crédit Agricole Compte courant	520,82	
512102	Crédit Agricole Livret A	2 011,30	
531001	Caisse	60,92	
	Résultat	2 608,34	

Compte d'exploitation du 16 décembre 2016 au 31 décembre 2017.

N° de compte	Libellé	Dépenses	Recettes
606300	Fournitures de bureau	114,79	
623100	Annonces et insertions	44,00	
623900	Organisation de manifestation	2 593,83	
626000	Frais postaux	80,91	
626100	Site Internet	60,93	
628100	Cotisation aux associations locales	10,00	
628200	Cotisation FFRP	80,00	
708900	Organisation de manifestation		1 631,50
740001	Subventions reçues		2 950,00
756001	Cotisation des adhérents		510,00
758500	Sponsoring		500,00
760001	Revenus financiers		1,30
		2 984,46	5 592,80
	Résultat		2 608,34

Gérard Dangles remercie le pôle « Actions locales » du Département, les Communautés de communes du Trièves et de la Mathésie, la Métro, les communes de La Mure, Laffrey, Le Percy, Saint-Maurice en Trièves, Mens pour leur participation financière à la randonnée. Il remercie aussi le Parc Naturel Régional de Chartreuse qui avait proposé une subvention de soutien à la randonnée « La traversée de l'Isère – sur les pas des Huguenots » qui n'a pas été réclamée puisque le budget de la manifestation était positif. Gérard Dangles précise que le budget initial prenait en compte un certain nombre de dépenses qui n'ont pas été réalisées, et ont donc permis un résultat financier positif, grâce à la générosité :

- des 11 bénévoles qui ont préparé les étapes sans demander de remboursement de leur frais de déplacement ;
- des 6 accompagnateurs qui ont reconnu les tracés et qui ont encadré les randonneurs durant les 9 jours. Ces accompagnateurs sont brevetés par la Fédération française de randonnée pédestre ;
- des 2 chauffeurs qui ont assuré le transport des bagages, le transport des personnes pour les différents aller et retour entre lieu de rassemblement et lieu d'hébergement, et pour assurer le transport des personnes fatiguées ;
- de la Mairie de Mens qui a participé à la réalisation et à l'impression des documents de promotion et d'information sur la randonnée.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

3) Renouvellement des administrateurs.

Les statuts de l'association prévoient un renouvellement par tiers des administrateurs et un tirage au sort des administrateurs sortants les deux premières années. Afin de ne pas recourir au tirage au sort François Dietz et Gérard Dangles remettent aux voix de l'assemblée leur mandat. Michel Court a averti le président de sa démission de son poste d'administrateur. Gérard Dangles demande à l'assemblée qui est candidat aux 3 postes à pourvoir.

François Dietz et Gérard Dangles se représentent, Philippe Coujard est candidat. Plus personne ne se présentant le président propose donc l'élection des 3 candidats. Après consultation de l'assemblée, Philippe Coujard, François Dietz et Gérard Dangles sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

Les administrateurs sont donc :

- Sabine Campredon ;
- Françoise Coquet ;
- Bernadette Dubant ;
- Véronique Menvielle ;
- Jean-Paul Chabert ;
- François Dietz ;
- Philippe Coujard ;
- Dominique Viallet ;
- Gérard Dangles.

Les postes de Président, trésorier et secrétaire seront mis aux voix des administrateurs lors du prochain conseil d'administration.

4) Montant des cotisations.

Le président propose que la cotisation 2018 soit fixée à 20 €. La cotisation à l'association locale permet d'être aussi adhérent de l'association nationale. Le fonctionnement de l'association locale ne demande qu'un budget de fonctionnement réduit, alors que l'association nationale, qui supporte l'intégralité des frais de promotion et de fonctionnement (une salariée et un chef de projet) plus la représentation internationale comme chef de file pour une durée de 3 ans, demande un budget de fonctionnement important. A ce titre le président propose que le montant de la cotisation soit partagé $\frac{1}{4}$ pour l'association locale, $\frac{3}{4}$ pour l'association nationale. Il faut noter que le montant de l'adhésion directe à l'association nationale est, lui aussi, de 20 €.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

5) Information sur la mise à disposition d'un local par la Communauté de communes du Trièves.

Monsieur Alain Rougale, Vice-président en charge du tourisme au sein de la Communauté de communes du Trièves a préparé une convention qui sera passée avec la commune de Mens. Elle permettra la mise à disposition pour l'association d'un local situé à l'arrière de l'Office de tourisme. Ce local permettra, en dehors des jours d'ouverture de l'Office de tourisme, d'accueillir les randonneurs et de renseigner les touristes.

Monsieur Pierre Silvestre précise que le local pourra aussi accueillir des éléments de l'exposition « Le fait religieux en Trièves ».

6) Information sur la demande faite au Département de mise à disposition de compteurs sur le sentier.

Le courrier adressé au service tourisme du Département le 26 février 2017 demandant s'il était possible, comme l'a fait le Département de la Drôme, de financer un ou deux compteurs qui pourraient être mis à la disposition de l'association afin de mesurer l'évolution de la

fréquentation sur le sentier, a reçu une réponse négative le 28 décembre 2017. Il est dommage que nous ne puissions pas disposer de cet outil qui permettrait de mesurer la fréquentation et donc d'en déduire les retombées économiques pour les communes traversées.

7) Actions à mener pour la promotion du sentier. Projet de manifestation 2018.

Deux actions sont proposées par les adhérents présents :

- Démarches auprès des associations de marcheurs et celles ayant un objet proche de la nôtre ;
- Démarches auprès des écoles pour sensibiliser les professeurs d'histoire et les élèves.

Pour 2018, nous allons proposer au Département, à la Métro et à la ville de Grenoble d'organiser, soit seul, soit en collaboration, un congrès des élus des territoires et communes traversés par le sentier. Les Parcs Naturels Régionaux du Vercors et de la Chartreuse pourraient s'y associer. Cette proposition fait l'unanimité des personnes présentes. Certains adhérents proposent d'ouvrir ce congrès aux randonneurs et aux associations concernées.

Il est décidé d'envoyer un courrier soumettant ce projet au Département, à la Métro, à la Mairie de Grenoble, aux Parcs naturels du Vercors et de Chartreuse.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est close à 20h30 et se termine par un verre de l'amitié.

Fait à Mens le 12 janvier 2018

Le Président

Gérard DANGLES

Le Trésorier

Jean-Paul CHABERT